Interprétation et comptes rendus de l'imagerie médicale : du service rendu au patient à votre obligation règlementaire.





Pour qui?

Pour les chirurgiens-dentistes omnipraticien et/ou spécialise orthodontiste, pédodontiste, parodontologiste, endodontiste, implantodontiste, occlusodontiste, spécialiste en chirurgie buccale parodontologique et en chirurgie implantaire (Desco) ou en prothèse totale et en gérontodontie.

La réalisation, la lecture et surtout l'interprétation des images dentaires représentent un ensemble cohérent d'une pratique pluri quotidienne pour tous les chirurgiens-dentistes quelle que soit l'orientation de leurs activités. C'est un acte médical qui suppose, à chaque étape, la maîtrise des bonnes pratiques, en particulier une bonne connaissance des règles de réalisation des incidences, une lecture précise de la radio anatomie et une évaluation juste des aspects pathologiques tous nécessaires à la qualité du service rendu au patient. Ainsi chaque professionnel pourra agir dans un cadre de qualité et sécurisé pour son patient, mais aussi dans un cadre de compétences maîtrisées tant du point de vue de sa pratique (contraintes / limites) que du point de vue de la gestion de son risque assurantiel.



Programme

AVANT LA FORMATION: IDENTIFIER VOS BESOINS

Répondez à un questionnaire de pré-évaluation « on-line*»

LA JOURNEE DE FORMATION PRESENTIELLE (déjeuner inclus)

- Stratégies d'examen, radioprotection, contrôle de qualité :
- > Les engagements réglementaires des producteurs d'images médicales,
- > Les bases de la technique d'examen,
- > Le contrôle de qualité,
- Techniques d'imageries conventionnelles et numériques,
- Radio-anatomie et le diagnostic radiologique, solution de problèmes de localisation,
- · L'apport des examens complémentaires avec clichés standards, scanner, IRM, etc...
- > Limites et frontières de l'interprétation d'images dentaires,
- · Variantes du normal et cas pathologiques

DES LA FIN DE LA JOURNEE DE FORMATION

De retour à votre cabinet, nous vous proposons un accompagnement personnalisé pendant 1 mois, grâce à nos outils « on-line*» :

- Plan d'action
- Base documentaire avec documents types
- Forum avec les formateurs

FINALISER VOTRE DPC

1 mois après la journée de formation présentielle, répondez à un questionnaire d'auto-analyse « on-line » pour clôturer votre programme de formation. Vous obtiendrez alors sur www.ufsbdprogress.fr, une attestation permettant de justifier de votre participation au DPC (quel que soit le mode de financement choisi.

*sur www.ufsbdprogress.fr

Durée:

1 journée de formation présentielle **9h00 – 17h30**

+ UFSBDPROGRESS (1 mois)

Public:

Chirurgien-dentiste Assistante dentaire

Intervenants:

Dr Bernard CASTELLS

Les + de cette formation

- Limiter l'exposé magistral
- Faciliter I'
 apprentissage par les
 problèmes:
 nombreuses
 illustrations et
 exercices interactifs

Objectifs pédagogiques

- Connaître, comprendre et maîtriser l'utilisation des différentes techniques d'imagerie dentaire accessibles à la profession : panoramique dentaire, télécrâne, Cône Beam, ...
- Maîtriser les risques assurantiels lors de la production et de l'utilisation des différentes techniques d'imagerie dentaire :
- > fondées sur l'existence d'un contrat de soins entre le praticien et son patient : obligation de moyens (tout mettre en oeuvre) et non d'une obligation de résultat (réussir à coup sûr).
- les fautes de nature à engager la responsabilité du praticien : les manquements au devoir d'humanisme médical et les fautes techniques (c'est-à-dire celles que n'aurait pas commises un

praticien avisé et consciencieux) :

- > L'obligation de résultat en matière de prothèse : les éléments prothétiques inadaptés, inesthétiques ou fracturés.
- > En matière de soins endodontiques : l'obturation insuffisante ou le dépassement de pâte, et en matière d'implantologie, les lésions du nerf alvéolaire avec paresthésie, les périimplantites, les défauts d'ostéo-intégration et les sinusites.
- > et toutes les complications consécutives à des soins dentaires et chirurgicaux comme les infections, abcès, cellulites et kystes.

Bulletin d'inscription

Mieux Interprétation et comptes rendus de l'imagerie médicale : du service rendu au patient à votre obligation règlementaire.

OGDPC programme 13001500021



FORMATIONS 2016

ufsbd
41300
UNION FRANÇAISE POUR LA SANTE BUCCO-DENTAIR
www.ufsbd.fr
www.utsbd.tr

Sessions 2016

Bordeaux le 16 juin <mark>se</mark>	ession 10		☐ Paris le 09 juin 2016 session 13
Lyon le 06 octobre <mark>ses</mark>	ssion 11		☐ Toulouse le 08 décembre 2016 session 14
Nîmes le 07 avril <mark>sess</mark>	ion 12		
Information sur le(s) participant(s)		
m du participant :		Prénom :	
om de l'assistante den	n de l'assistante dentaire :		Prénom :
Iresse :			
ode postal :	l:		Ville :
PPS (carte de l'ordre)	PS (carte de l'ordre) :		
l:			Email :
	1er programme de l'atotalement pris en char		VOTRE FIDELITE RECOMPENSEE! — Recompense de l'année à
AVEC L'OGDPC pour les praticiens libéraux et de centres de santé exerçant dans le cadre conventionnel	indemnisé 315 € ☐ Je m'inscris à ce programm www.mondpc.fr* (reporter les rici-dessous dans « inscription dir je m'engage à participer à l'int du programme ☐ Je joins un chèque de cautio de l'UFSBD d'un montant de 39/2 enveloppe timbrée à mon adress retourne le bulletin d'inscription de l'UFSBD d'un de l'un de l'un montant de 39/2 enveloppe timbrée à mon adress retourne le bulletin d'inscription d'insc	éférences ecte ») et égralité en à l'ordre 2 €, une se et je	l'UFSBD pris en charge en totalité** ☐ Je m'inscris à ce programme sur www.mondpc.fr* (reporter les références ci- dessous dans « inscription directe ») et je m'engage à participer à l'intégralité du programme ☐ Pour connaitre le montant de la participation de l'OGDPC pour votre 2ème formation : consultez la rubrique « mon forfait DPC »** : il suffit de soustraire au prix du programme la participation de l'OGDPC
AVEC LE FIF PL	☐ Je suis chirurgien-dentiste libéral ☐ Je fais ma demande de prise en charge sur le site du FIF PL		
AVEC ACTALIANS	☐ Je suis assistante dentaire ☐ Je fais ma demande de prise en charge sur le site d'ACTALIANS		
	salarié et vous ne répondez pas a	ux critères m	entionnés ci-dessus : retournez le bulletin ne éventuelle prise en charge de votre

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation au moins 15 jours avant le début de la formation, des frais de gestion de 100 € seront facturés. A moins de 15 jours de la formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et votre chèque de caution sera encaissé. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

☐ Je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €

^{**}Si vous suivez vos 2 premiers programmes de l'année à l'UFSBD, nous vous accordons directement le tarif adhérent UFSBD : vous n'aviez rien à régler pour le 2ème programme !